

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MASKINONGÉ  
MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 1<sup>er</sup> mai 2017 à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

**PRÉSENTS :**

M. Réjean Audet, maire  
M. Sébastien Houle, conseiller  
Mme Rita Deschênes, conseillère  
Mme Charline Plante, conseillère  
M. Louis Frappier, conseiller  
Mme Heidi Bellerive, conseillère

**ABSENT ;**

M. Robert Morais, conseiller

**ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

Mme Manon Shallow, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

À 20h00, le Maire, Monsieur Réjean Audet préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ordinaire ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :**

Mot de bienvenue du Maire

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX:**

- 3.1 Procès-verbal séance ordinaire du 3 avril 2017
- 3.2 Procès-verbal séance extraordinaire du 18 avril 2017

**4. CORRESPONDANCE :**

- 4.1 Ministre du Tourisme : Réponse à notre demande d'aide financière au bénéfice de la saison touristique été 2017.
- 4.2 Vidéotron : Réponse à notre demande d'extension de réseau dans le cadre des programmes Brancher pour Innover/Québec branché.
- 4.3 Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : Confirmation d'aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.
- 4.4 Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes : Annonce à l'effet que Tourisme Saint-Élie-de-Caxton est identifié à titre d'entreprise touristique faisait partie du Corridor patrimonial, culturel et touristique francophone dans le cadre du 150<sup>e</sup> anniversaire de la fédération canadienne.
- 4.5 UMQ : Accusé réception de notre demande d'aide pour de l'électricité sur le tronçon de la Route des Lacs.
- 4.6 Marchands de Saint-Élie-de-Caxton : Au sujet de la vente de «poutine» au Marché de St-Élie-de-Caxton.
- 4.7 MRC de Maskinongé : Vente pour défaut de paiement de taxes 2017.
- 4.8 M. Pierre Deshaies : Statistiques du site web municipal pour le mois de mars 2017.

- 4.9 Monsieur Gilles Garceau, au sujet de l'autorisation d'usage conditionnel à son commerce Resto-Bistro Quoi de N'œuf.
- 4.10 MAMOT : Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

#### **5. RAPPORT DES COMITÉS :**

#### **6. PRÉSENTATION DES COMPTES :**

#### **7. RÉOLUTIONS – ADMINISTRATION :**

- 7.1 Résolution de concordance et de courte échéance pour le refinancement des règlements d'emprunt 2010-010 (aqueduc Marchand 93 500\$) et 2011-013 (camion incendie 280 800\$).
- 7.2 Résolution d'adjudication pour le refinancement des règlements d'emprunt 2010-010 et 2011-013 (374 300\$).
- 7.3 Résolution pour la modification du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2017 – séance de novembre.
- 7.4 Fondation de la SSS de l'Énergie : Invitation au 31<sup>e</sup> Omnium de golf de la fondation.
- 7.5 Réseau Québécois de Villes et villages en santé : Offre de renouvellement d'adhésion.
- 7.6 Opération Enfant Soleil : Demande d'autorisation pour barrage routier.
- 7.7 Gaétan Trépanier, conseiller en relations de travail : Facture du 1-01-2017 au 30-03-2017 (7 933.28 \$).
- 7.8 Résolution d'embauche aide urbanisme et environnement.
- 7.9 Résolution pour entreprendre les démarches pour la mise à jour du Plan d'intervention des infrastructures N/Réf. : 832-10.
- 7.10 Résolution autorisant la signature du contrat de travail avec le contremaître des travaux publics.
- 7.11 Résolution sur les heures d'ouverture de la Maison du citoyen.

#### **8. DONS ET SUBVENTIONS :**

- 8.1 Demande de subvention : Association des usagers du Lac du Barrage inc. (933.38\$).
- 8.1 Demande de subvention : Ligue de Marelle Saint-Élie-de-Caxton (300.00\$).
- 8.3 Demande de subvention : C.P.A. Perce-Neige St-Boniface 2016-2017 (40\$/patineur).

#### **9. RÉOLUTION LOISIRS/CULTURE/TOURISME :**

- 9.1 Modification de la résolution 2017-03-78 Exposition Boîte à jouets Fred Pellerin pour Garage de la Culture saison 2016-2017.
- 9.2 Résolution d'engagement en regard de l'élaboration d'une politique culturelle dans le cadre des Ententes de développement culturel.

#### **10. RÉOLUTIONS – TRAVAUX PUBLICS**

- 10.1 Soumission pour remplacement de portes – Portes LG Rénovation.
- 10.2 Raccordement au réseau d'aqueduc : nouvelle résidence au 60 rue Philibert.
- 10.3 Raccordement au réseau d'aqueduc : Demande d'accès et estimation des coûts pour nouvelle résidence rue Langlois.
- 10.4 Raccordement au réseau d'aqueduc : Estimation des coûts rue Saint-Louis.

#### **11. RÉOLUTIONS : URBANISME :**

- 11.1 Demande de PIIA pour site du Patrimoine : Fabrique de Saint-Élie-de-Caxton pour les fenêtres du presbytère.
- 11.2 Demande de PIIA : Affichage à l'immeuble du 421 rue Saint-Louis.
- 11.3 Demande de PIIA pour site du Patrimoine : Rénovation de la façade du 2380 Avenue Principale.
- 11.4 Demande de PIIA pour site du Patrimoine : Rénovation du 2401 Avenue Principale.

- 11.5 Demande de dérogation mineure 2017-01 : Immeuble du 1200 Chemin des Lacs-Longs.
- 11.6 Demande de dérogation mineure 2017-02 : Chemin des Pionniers, lot 4 194 318.
- 11.7 Demande de dérogation mineure 2017-003 : Avenue du Grand-Héron, 3 983 521.

**12. DIVERS/AFFAIRES NOUVELLES:**

- 12.1 Acquisition bâtiment Caisse Desjardins – suivi du dossier.
- 12.2 MRC de Maskinongé : Cour municipale surplus d'exercice au 31 décembre 2016.

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS :**

**14. PÉRIODE DE SUGGESTIONS :**

**15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Mot de bienvenue du Maire.

Monsieur le maire demande un moment de réflexion pour monsieur Robert Morais, qui en raison de son état de santé traverse avec ses proches des moments difficiles.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION 2017-05-123**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CHARLINE PLANTE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR SÉBASTIEN HOULE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**QUE** le Conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton adopte le projet d'ordre du jour, en corrigeant les points 11.3 et 11.4 et en y ajoutant aux Affaires Nouvelles les points suivants :

- 11.3 Demande de PIIA : Rénovation de la façade du 2382 Avenue Principale au lieu de Demande de PIIA pour site du Patrimoine : Rénovation de la façade du 2380.
- 11.4 Demande de PIIA : Rénovation du 2401 Avenue Principale au lieu de Demande de PIIA pour site du Patrimoine : Rénovation du 2401 Avenue Principale.
- 12.3 Acceptation de la soumission pour le contrôle qualitatif projet 2016-110 Resurfacement Route des Lacs.
- 12.4 Autorisation pour l'achat de chandails pour le personnel et les bénévoles du tourisme incluant la personne du camp de jour (600\$).
- 12.4 Demande d'aide financière de la Fabrique Saint-Élie-de-Caxton au montant de 10 000 \$.
- 12.6 Soumission de Rénoflex pour la réparation des glissières de sécurité.

Adoptée

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2017 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 AVRIL 2017.**

**RÉSOLUTION 2017-05-124**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
APPUYÉ PAR MADAME RITA DESCHÊNES  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**QUE** les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 avril 2017 et de la séance extraordinaire du 18 avril 2017 dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soient adoptés tels que soumis.

Adoptée

**4. CORRESPONDANCE :**

- 4.1 Ministre du Tourisme : Réponse à notre demande d'aide financière au bénéfice de la saison touristique été 2017.
- 4.2 Vidéotron : Réponse à notre demande d'extension de réseau dans le cadre des programmes Brancher pour Innover/Québec branché.
- 4.3 Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : Confirmation d'aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.
- 4.4 Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes : Annonce à l'effet que Tourisme Saint-Élie-de-Caxton est identifié à titre d'entreprise touristique faisant partie du Corridor patrimonial, culturel et touristique francophone dans le cadre du 150<sup>e</sup> anniversaire de la fédération canadienne.
- 4.5 UMQ : Accusé réception de notre demande d'aide pour de l'électricité sur le tronçon de la Route des Lacs.
- 4.6 Marchands de Saint-Élie-de-Caxton : Au sujet de la vente de «poutine» au Marché de St-Élie-de-Caxton.
- 4.7 MRC de Maskinongé : Vente pour défaut de paiement de taxes 2017.
- 4.8 M. Pierre Deshaies : Statistiques du site web municipal pour le mois de mars 2017.
- 4.9 Monsieur Gilles Garceau : Au sujet de l'autorisation d'usage conditionnel à son commerce Resto-Bistro Quoi de N'œuf.
- 4.10 MAMOT : Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

La correspondance est déposée aux archives de la Municipalité pour consultation publique.

**5. RAPPORT DES COMITÉS :**

**Monsieur Louis Frappier :**

- Monsieur Frappier fait la lecture d'une lettre de monsieur Steve Boucher pompier donnant sa démission après 22 ½ ans de service au sein de la brigade du Service Incendie de Saint-Élie-de-Caxton. Monsieur Frappier demande qu'une lettre de remerciement lui soit envoyée.

## Madame Rita Deschênes :

- Madame Deschênes mentionne que les activités avec Vie Active se sont terminées aujourd'hui.
- Madame Deschênes mentionne qu'il y aura une activité d'organisée au Parc St-Maurice à Shawinigan, samedi le 27 mai prochain à 9h00 sous le nom de « Je bouge avec mon Doc » et c'est une activité pour tous.
- Madame Deschênes mentionne qu'il y aura une conférence horticole le 6 mai prochain ayant comme sujet « Les Fines herbes et leurs cultures bio », donnée par monsieur Christian Lahaie. La conférence du 3 juin a été annulée et remise au 17 juin ayant comme sujet « Les Fertilisants », cette conférence sera donnée par Pascale Desjardins.
- Madame Deschênes mentionne que madame Claude Gauthier de Gauthier Fleurs et Jardins est allée chercher plusieurs commanditaires pour notre sentier botanique et des attestations de commandite seront remises aux entreprises suivantes :

JVK pour un montant de 500.00 \$

DécoStyle pour un montant de 9 000.00 \$

Gauthier Fleurs et Jardins pour un montant de 8 950.00 \$

Engrais Peter's pour un montant de 600.00 \$.

## 6. PRÉSENTATION DES COMPTES :

9555	ASSOCIATION DES DIRECTEURS	ADHÉSION ADMQ, ASSURANCES CAUTIONNEMENT	859.64 \$
9556	COURNOYER VERONIQUE	BRIGADIERE SCOLAIRE	460.00 \$
9557	INSPECTIONS LES DEUX RIVES	ACHAT BÂTISSE CAISSE POPULAIRE	914.05 \$
9558	LJM CONSEIL	SERVICES PROFESSIONNELS	4 426.14 \$
9559	VIATOUR BERTHIAUME	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	2 273.50 \$
9560	GABIAS EMILIE	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER	125.00 \$
9561	ADF DIESEL	ENTRETIEN CAMION	1 149.75 \$
9562	ALARMS MAURICIENNES	ENTRETIEN STATION POMPAGE, PIÈCES, ACCESSOIRES SAMSON/MARCHAND	317.33 \$
9563	ASSOCIATION DES RIVERAINS	AUTRES SUBVENTIONS	2 864.48 \$
9564	ASS. PROT.DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC LONG	AUTRES SUBVENTIONS	3 000.00 \$
9565	ASSOCIATION DES CHEFS	CONGRÈS ASSOCIATION DES CHEFS	488.64 \$
9566	ATELIERS DE SOUDURE ST-ELIE	PIÈCES ET ACCESSOIRES GARAGE DE LA CULTURE, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, RÉPARATION CENTRE COMMUNAUTAIRE	189.71 \$
9567	BELANGER SAUVÉ AVOCATS	AUTRES SERVICES JURIDIQUES	837.88 \$
9568	BELLERIVE JOCELYN	CONTRAT DÉNEIGEMENT CHEMINS	7 075.95 \$
9569	BOTELHO JUAN	JETONS PREMIERS RÉPONDANTS/FORMATION	50.00 \$
9570	CAMIONS WESTERN STAR MAURICIE INC.	ENTRETIEN INSPECTION CAMION NEIGE	272.03 \$
9571	CARQUEST, PIECES D'AUTOS	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	213.99 \$
9572	CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE	SUBVENTION COMITÉ FAMILLE	43.12 \$
9573	CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	FOURNITURES BUREAU IMPRIMES	76.98 \$
9574	CENTRE D'ENTRETIEN & REPARATION DU CAMION	ENTRETIEN CAMION	400.96 \$

9575	LABORATOIRES CHOISY LTEE	ARTICLES DE NETTOYAGE	34.40 \$
9576	CHORALE CLE DE SOL	AUTRES SUBVENTIONS	200.00 \$
9577	CLEMENT MAXIME	JETONS PREMIERS RÉPONDANTS/FORMATION	50.00 \$
9578	COURNOYER VERONIQUE	BRIGADIERE SCOLAIRE	260.00 \$
9579	DISTRIBUT'EAU D.P.	ALIMENTS	20.25 \$
9580	ENSEIGNES F.X. BOISVERT	VILLAGE FLEURI	787.58 \$
9581	ENTREPRISES SYLVIE DROLET INC.	ACHAT OUTILS	224.18 \$
9582	ENTREPRISES RENE NEWBERRY	CONTRAT DÉNEIGEMENT CHEMINS, LOCATION DE MACHINERIE	23 623.34 \$
9583	ENTREPRISES DE DISTRIBUTION	ALIMENTS	505.32 \$
9584	ENTREPRISES ELECTRIQUES	FEERIE DE NOEL, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, ENTRETIEN GARAGE MUNICIPAL	285.59 \$
9585	EXCAVATIONS R.M.G. INC.	CONTRAT VIDANGES	11 636.34 \$
9586	FEDERATION QUEBECOISE DES MUN.	ENTRETIEN RÉSEAU SAMSON MARCHAND, SIGNALISATION ACCESSOIRES, SYSTÈME DE COMMUNICATION, ENTRETIEN INSPECTION CAMION NEIGE, ENTRETIEN TRACTEUR BALADE	67.01 \$
9587	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS DE MUTATION	28.00 \$
9588	FOURNITURE DE BUREAU DENIS	FOURNITURES DE BUREAU PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	45.98 \$
9589	GARCEAU GILLES		100.00 \$
9590	ANNULÉ		
9591	GROUPE CLR	TÉLÉPAGE, SYSTÈME DE COMMUNICATION	744.72 \$
9592	GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	ENTRETIEN EQUIPEMENT TRACTEUR	79.24 \$
9593	HEBERT-MOREAU ANNE CLAUDE	ALIMENTS, FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	124.13 \$
9594	ANNULÉ		
9595	JULIEN BELLERIVE & FILS	LOCATION DE MACHINERIE, SABLE, CALCIUM, DÉNEIGEMENT CASERNE, TROTTOIRS, MAISON DU CITOYEN, CENTRE COMMUNAUTAIRE, COOP- SANTÉ, B.A.T., GARAGE MUNICIPAL, MAISON DES JEUNES	8 977.09 \$
9596	MARTIN & LEVESQUE INC.	VETEMENTS DE TRAVAIL	81.17 \$
9597	MASKICOM	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	158.03 \$
9598	MATERIAUX LAVERGNE	ENTRETIEN CHARIOTS BALADE, PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	344.03 \$
9599	METAUX LAMY	ENTRETIEN CHARIOTS BALADE, PIÈCES ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER	357.18 \$
9600	MRC DE MASKINONGE	GESTION DES BOUES, ENFOUISSEMENT DÉCHETS, REDEV. ÉLIMINATION /\$22.24 TONNE	4 384.44 \$
9601	MUNICIPALITE DE SAINT- MATHIEU	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	99.74 \$

9602	MUNICIPALITE DE CHARETTE	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, SERVICES RENDUS PAR AUTRE MUNICIPALITÉ	386.73 \$
9603	GESTION PILON INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	13.05 \$
9604	JULIE PLANTE ENR.	VÊTEMENTS POMPIERS	265.95 \$
9605	POMPES À EAU LAUNIER & FILS INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER	337.80 \$
9606	POMPLO	PRODUITS CHIMIQUES	708.20 \$
9607	POSTES CANADA	PUBLICATIONS MUNICIPALES	128.45 \$
9608	RIVARD GUY	CONTRAT VIDANGES	70.42 \$
9609	R.L.DISTRIBUTEUR ENR.	ARTICLES DE NETTOYAGE	171.91 \$
9610	RMS EQUIPEMENTS INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	122.95 \$
9611	SERVICES TECHNIQUES INCENDIES PROVINCIAL	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	317.46 \$
9612	SIGNOPLUS INC.	SIGNALISATION ACCESSOIRES	177.75 \$
9613	ENERGIES SONIC RN S.E.C.	ESSENCE ET HUILE DIESEL	1 360.58 \$
9614	TREPANIER GAETAN	CONSEILLER EN RESS. HUMAINES	21 184.15 \$
9615	VELO SAINT-ELIE	GRANDE TABLEE DU 24 JUIN	1 500.00 \$
9616	WESTBURNE QUEBEC	PIÈCES ET ACCESSOIRES GARAGE DE LA CULTURE	372.93 \$
9617	LAHAIE CHRISTIAN	PIÈCES ACCESSOIRES ET ENTRETIEN SENTIER	125.00 \$
9618	SYNDICAT REG. DES EEMPL.MUN. MAURICIE CSN	COTISATION SYNDICALE	415.90 \$
9619	MENARD EDITH	CAISSE ENREGISTREUSE 2017	206.95 \$
9620	UPA MAURICIE	FRAIS REPRÉSENTATION CONSEIL	287.44 \$
9621	ASSOCIATION DES USAGERS	AUTRES SUBVENTIONS	933.38 \$
9622	CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE PERCE-NEIGE	AUTRES SUBVENTIONS	200.00 \$
9623	FABRIQUE SAINT-ELIE-DE-CAXTON	CONSERVATION DU PATRIMOINE	10 000.00 \$
9624	FONDATION DE LA SSS DE L'ENERGIE	AUTRES SUBVENTIONS	250.00 \$
9625	LIGUE DE MARELLE DE SAINT-ELIE	AUTRES SUBVENTIONS	300.00 \$
9626	RESEAU QUEBECOIS DES VILLES & VILLAGES	ADHÉSION VILLE ET VILLAGE EN SANTÉ	50.00 \$
170403	SOGETEL INC.	TÉLÉPHONES MAISON DU CITOYEN, CASERNE, GARAGE, AQUEDUC PRINCIPAL, LOISIRS, GARAGE DE LA CULTURE, TÉLÉCOPIEUR, INTERNET CASERNE, VLAN AQUEDUC PRINCIPAL, SAMSON/MARCHAND	619.30 \$
170404	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ TERRAIN DE BALLE	1 178.01 \$
170405	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ MAISON DU CITOYEN	1 470.49 \$
170406	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE MUNICIPAL	592.40 \$
170407	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ GARAGE DE LA CULTURE	1 855.74 \$
170410	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ SENTIER BOTANIQUE	40.06 \$
170419	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC MARCHAND	317.92 \$

170419	BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRES VOIRIE, INCENDIE, AQUEDUC PRINCIPAL, SAMSON/MARCHAND	103.96 \$
170425	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE, BIBLIOTHÈQUE	1 041.87 \$
170426	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ CASERNE	855.67 \$
170426	REVENU CANADA	DAS FED. AVRIL 2017	4 944.89 \$
170427	REVENU QUEBEC	DAS PROV. AVRIL 2017	12 262.01 \$
170510	SOGETEL INC.	TÉLÉPHONES MAISON DU CITOYEN, CASERNE, GARAGE, AQUEDUC PRINCIPAL, LOISIRS, GARAGE DE LA CULTURE, TÉLÉCOPIEUR, INTERNET CASERNE, VLAN AQUEDUC PRINCIPAL, SAMSON/MARCHAND	620.55 \$
170511	L'UNION-VIE	ASSURANCES COLLECTIVES À PAYER	1 466.96 \$
		TOTAL CHÈQUES ET ACCÈS D	146 513.74 \$
		GRAND TOTAL	177 890.42 \$

#### RÉSOLUTION 2017-05-125

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
 APPUYÉ PAR MADAME HEIDI BELLERIVE  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'AUTORISER** des déboursés du fonds général de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour les comptes à payer au montant de 97 233.64 \$ (97 316.91 \$ moins deux crédits 83.27\$), les comptes déjà payés au montant de 146 513.74 \$ et les salaires 31 376.68 \$ totalisant la somme de 275 124.06 \$.

Adoptée

#### CERTIFICAT DE CRÉDIT :

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans ce procès-verbal, ladite liste faisant partie intégrante du procès-verbal de cette assemblée.

\_\_\_\_\_  
 Manon Shallow  
 Directrice générale

#### 7. RÉSOLUTIONS - ADMINISTRATION :

##### 7.1 RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE POUR LE REFINANCEMENT DES RÉGLEMENTS D'EMPRUNT 2010-010 (AQUEDUC MARCHAND 93 500\$) ET 2011-013 (CAMION INCENDIE 280 800\$).

#### RÉSOLUTION 2017-05-126

**ATTENDU** que conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton souhaite emprunter par billet un montant total de 374 300 \$ :



Règlements d'emprunt no.	Pour un montant de \$
2010-010	93 500 \$
2011-013	280 800 \$

**ATTENDU QU'**à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CHARLINE PLANTE  
 APPUYÉ PAR MADAME RITA DESCHÊNES  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QU'**un emprunt par billet au montant de 374 300\$ prévu aux règlements d'emprunt numéro 2010-010 et 2011-013 soit réalisé;

**QUE** les billets soient signés par le maire et la secrétaire-trésorière;

**QUE** les billets soient datés du 9 mai 2017;

**QUE** les intérêts sur les billets soient payables semi annuellement;

**QUE** les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2018	33 600 \$
2019	34 500 \$
2020	35 300 \$
2021	36 100 \$
2022	37 000 \$ (à payer en 2022)
2022	197 800 \$ (à renouveler)

**QUE** pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 9 mai 2017), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2023 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement d'emprunt numéro 2011-013, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adoptée

**7.2 RÉSOLUTION D'ADJUDICATION POUR LE REFINANCEMENT DES RÉGLEMENTS D'EMPRUNT 2010-010 ET 2011-013 (374 300\$).**

**RÉSOLUTION 2017-05-127**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HEIDI BELLERIVE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR SÉBASTIEN HOULE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**QUE** la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton accepte l'offre qui lui est faite de Financière Banque Nationale Inc., pour son emprunt par billets en date du 9 mai 2017 au montant de 374 300 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéro 2010-010 et 2011-013. Ce billet est émis au prix de 98.603 CAN pour chaque 100.00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

33 600 \$	1.50 %	9 mai 2018
34 500 \$	1.60 %	9 mai 2019
35 300 \$	1.75 %	9 mai 2020
36 100 \$	1.95 %	9 mai 2021
234 800 \$	2.05 %	9 mai 2022

**QUE** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci.

Adoptée

**7.3 RÉSOLUTION POUR LA MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2017 – SÉANCE DE NOVEMBRE.**

**RÉSOLUTION 2017-05-128**

**CONSIDÉRANT** que l'année 2017 est une année d'élections municipales;

**CONSIDÉRANT** que le jour du scrutin est le dimanche 5 novembre 2017;

**CONSIDÉRANT** qu'il pourrait y avoir un recomptage dans les 4 jours suivant la fin de recensement des votes et que la séance ne peut se tenir avant l'expiration de ce délai;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME RITA DESCHÊNES  
APPUYÉ PAR MADAME CHARLINE PLANTE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**QU'**une modification soit faite à la résolution 2016-12-359, concernant la séance ordinaire du conseil qui devait avoir lieu le 6 novembre et qui doit être reportée au 13 novembre suivant, pour les motifs ci-haut mentionnés.

Adoptée

**7.4 FONDATION DE LA SSS DE L'ÉNERGIE : INVITATION AU 31<sup>E</sup> OMNIUM DE GOLF DE LA FONDATION**

**RÉSOLUTION 2017-05-129**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HEIDI BELLERIVE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'ACCORDER** un montant de 250,00 \$ à la Fondation de la SSS de l'Énergie dans le cadre du tournoi annuel qui se tiendra le 10 juin 2017.

Adoptée

**7.5 RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ : OFFRE DE RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION**

**RÉSOLUTION 2017-05-130**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME RITA DESCHÊNES  
APPUYÉ PAR MONSIEUR SÉBASTIEN HOULE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**DE RENOUVELLER** l'adhésion au Réseau Québécois de Villes et Villages en Santé pour l'année 2017 au montant de 50,00 \$.

Adoptée

**7.6 OPÉRATION ENFANT SOLEIL : DEMANDE D'AUTORISATION POUR BARRAGE ROUTIER**

**RÉSOLUTION 2017-05-131**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CHARLINE PLANTE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**QUE** le conseil municipal autorise messieurs Pierre Deschênes et Joey Therrien de Remax de Francheville à tenir un barrage routier pour le téléthon Opération Enfant Soleil le dimanche 4 juin 2017. L'endroit visé est l'intersection de l'avenue Principale et Chemin des Loisirs, les demandeurs devront aviser la Sûreté du Québec et le Ministère des Transports pour la tenue de leur activité.

**QUE** le conseil municipal autorise la sortie du camion incendie sans frais afin qu'il soit sur les lieux du barrage routier durant cette journée.

Adoptée

**7.7 GAÉTAN TRÉPANIÉ, CONSEILLER EN RELATIONS DE TRAVAIL : FACTURE DU 1-01-2017 AU 30-03-2017 (7 933.28 \$)**

**RÉSOLUTION 2017-05-132**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
APPUYÉ PAR MADAME HEIDI BELLERIVE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'AUTORISER** le paiement de la facture de Gaétan Trépanier, conseiller en relations industrielles agréées datée du 20 avril 2017 au montant de 7 933.28 \$, couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2017, en regard d'honoraires professionnels et des frais afférents relatifs aux relations de travail et à la gestion des ressources humaines.

Adoptée

**7.8 RÉSOLUTION D'EMBAUCHE AIDE URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

**RÉSOLUTION 2017-05-133**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SEBASTIEN HOULE  
APPUYÉ PAR MADAME HEIDI BELLERIVE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'EMBAUCHER** madame Sandra Gérôme comme aide en urbaniste et en environnement (bandes riveraines, installations septiques) pour une période d'environ 20 semaines à raison de 35 heures par semaine. Madame Gérôme est à l'emploi de la Municipalité depuis 2012 et connaît très bien les tâches qui lui sont affectées. Madame Gérôme commencera son travail le 23 mai 2017, aux conditions prévues à la convention collective de travail des employés municipaux.

Adoptée

**7.9 RÉSOLUTION POUR ENTREPRENDRE LES DÉMARCHES POUR LA MISE À JOUR DU PLAN D'INTERVENTION DES INFRASTRUCTURES N/RÉF. : 832-10**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton possède un plan d'intervention depuis mai 2006 et il a été approuvé par le ministère des Affaires municipales le 21 août 2006;

**ATTENDU QUE** la durée de vie du plan d'intervention est de cinq (5) ans et qu'il se doit d'être remis à jour en tenant compte du Guide d'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées;

**ATTENDU QU'**un plan d'intervention à jour est exigé pour avoir accès à des programmes d'aides financières auprès du gouvernement du Québec;

**RÉSOLUTION 2017-05-134**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SEBASTIEN HOULE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'AUTORISER** la directrice générale à entreprendre les démarches pour la mise à jour du plan d'intervention des infrastructures N/Réf. : 832-10.

Adoptée

**7.10 RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL AVEC LE CONTREMAÎTRE DES TRAVAUX PUBLICS**

**ATTENDU QUE** monsieur Mario Samson est à l'emploi de la municipalité depuis le 9 octobre 2006 et qu'une mise à jour de son contrat de travail intervenu lors de son embauche est actuellement en cours;

**RÉSOLUTION 2017-05-135**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HEIDI BELLERIVE  
APPUYÉ PAR MADAME RITA DESCHÊNES  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**QUE** monsieur le Maire Réjean Audet soit mandaté pour signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton le nouveau contrat de travail à intervenir entre monsieur Mario Samson et la Municipalité.

Adoptée

**7.11 RÉSOLUTION SUR LES HEURES D'OUVERTURE DE LA MAISON DU CITOYEN**

**ATTENDU QUE** suite à l'entrée en vigueur de la première convention collective, le personnel de la municipalité a de nouveaux horaires de travail; il est donc opportun d'afficher pour les citoyens le nouvel horaire de bureau pour la Maison du citoyen ;

**RÉSOLUTION 2017-05-136**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CHARLINE PLANTE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**DE DÉTERMINER** les heures d'ouverture des bureaux de la Maison du citoyen de la manière décrite ci-dessous :

**Lundi au jeudi de 8 h 00 à midi et de 13 h 00 à 16 h 30  
Vendredi de 8 h 00 à midi**

Adoptée

**8. RÉSOLUTIONS – DONS ET SUBVENTIONS :**

**8.1 DEMANDE DE SUBVENTION : ASSOCIATION DES USAGERS DU LAC DU BARRAGE INC. (933.38\$)**

**ATTENDU** que la « Politique de reconnaissance et de soutien logistique et financier aux Lacs, organismes et aux individus » stipule que l'aide financière peut demeurer en fonction du budget de la municipalité;

**RÉSOLUTION 2017-05-137**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CHARLINE PLANTE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'AUTORISER** le versement d'une subvention au montant de 933.38 \$, à l'Association des usagers du Lac du Barrage Inc. pour l'année 2017.

Adoptée

**8.2 DEMANDE DE SUBVENTION : LIGUE DE MARELLE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON (300.00\$)**

**ATTENDU** que la « Politique de reconnaissance et de soutien logistique et financier aux Lacs, organismes et aux individus » stipule que l'aide financière peut demeurer en fonction du budget de la municipalité;

**RÉSOLUTION 2017-05-138**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME RITA DESCHÊNES  
APPUYÉ PAR MADAME HEIDI BELLERIVE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'AUTORISER** le versement d'une subvention au montant de 300.00 \$, à Ligue de Marelle de Saint-Élie-de-Caxton pour l'année 2017.

Adoptée

**8.3 DEMANDE DE SUBVENTION : C.P.A. PERCE-NEIGE ST-BONIFACE 2016-2017**

**ATTENDU** que la « Politique de reconnaissance et de soutien logistique et financier aux Lacs, organismes et aux individus » stipule que l'aide financière peut demeurer en fonction du budget de la municipalité;

**RÉSOLUTION 2017-05-139**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CHARLINE PLANTE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR SÉBASTIEN HOULE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'AUTORISER** le versement d'une subvention au montant de 200.00 \$ pour les 5 patineurs de Saint-Élie-de-Caxton inscrit au C.P.A. Perce-Neige de Saint-Boniface pour l'année 2017.

Adoptée

9. **RÉSOLUTIONS- LOISIRS/CULTURE/TOURISME :**

9.1 **MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2017-03-78 EXPOSITION BOÎTE À JOUETS FRED PELLERIN POUR GARAGE DE LA CULTURE**

**RÉSOLUTION 2017-05-140**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CHARLINE PLANTE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**QU'**une modification soit faite à la résolution 2017-03-78 Exposition Boîte à jouets Fred Pellerin, suite à la correction du budget prévisionnel pour le contrat d'exposition, la gérante artistique des artistes avait omis d'inscrire les droits de diffusion du court métrage du réalisateur au montant de 75.00 \$; le contrat totalisera donc la somme de 4 547.00 \$ au lieu de 4 472.00\$.

Adoptée

9.2 **RÉSOLUTION D'ENGAGEMENT EN REGARD DE L'ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE CULTURELLE DANS LE CADRE DES ENTENTES DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton débute le processus pour l'élaboration sa politique de développement culturel;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton souhaite soutenir des actions culturelles au bénéfice de la population caxtonnienne;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton va conclure une entente de développement culturel avec le Ministère de la Culture et des Communications du Québec;

**ATTENDU QUE** le ministère de la Culture et des Communications a signifié son intérêt à ratifier une entente triennale de développement culturel avec la Municipalité, pour les années 2018, 2019 et 2020;

**RÉSOLUTION 2017-05-141**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CHARLINE PLANTE  
APPUYÉ PAR MADAME RITA DESCHÉNES  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**QUE** le conseil de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton confirme au ministère de la Culture et des Communications, sa volonté de ratifier une entente triennale de développement culturel et qu'elle s'engage à y investir un montant de 10 000 \$ par année pour les trois (3) prochaines années 2018-2019-2020 pour la mise en œuvre du Plan d'action; le Ministère y investissant la même somme;

**QUE** la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton mandate le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer cette entente.

Adoptée

## 10. RÉSOLUTIONS TRAVAUX PUBLICS :

### 10.1 SOUSSION POUR LE REMPLACEMENT DE PORTES – PORTES L.G. RÉNOVATION

**ATTENDU** que des portes sont à remplacer à la Maison du Citoyen et au Centre communautaire et qu'une soumission a été reçue de l'entreprise LG Rénovation;

#### **RÉSOLUTION 2017-05-142**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HEIDI BELLERIVE  
APPUYÉ PAR MADAME RITA DESCHÉNES  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'ACCEPTER** la soumission de Portes LG Rénovation datée du 31 mars 2017, uniquement pour les éléments suivants : Portes piétonnes entrée touristes (Maison du citoyen) et Porte entrée handicapés (Centre communautaire) tel que décrit dans ladite soumission totalisant la somme de 6 045.00 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée

### 10.2 RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'AQUEDUC : NOUVELLE RÉSIDENCE AU 60 RUE PHILIBERT

**ATTENDU QUE** les propriétaires de la nouvelle résidence du 60 rue Philibert, demandent à être desservie par le réseau d'aqueduc de la Municipalité;

**ATTENDU QU'**un estimé des coûts a été réalisé et les propriétaires devront, avant la réalisation des travaux, s'engager par écrit à payer les coûts pour le branchement de leur résidence (main-d'œuvre, matériel et machinerie) conformément au Règlement 2004-003 concernant l'administration et l'opération du réseau d'aqueduc de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton;

#### **RÉSOLUTION 2017-05-143**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
APPUYÉ PAR MONSIEUR SÉBASTIEN HOULE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'AUTORISER** le raccordement de la nouvelle résidence du 60 rue Philibert aux conditions énoncées dans le préambule de cette résolution.

Adoptée

### 10.3 RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'AQUEDUC : DEMANDE D'ACCÈS ET ESTIMATION DES COÛTS POUR UNE NOUVELLE RÉSIDENCE RUE LANGLOIS

Suivi du dossier et dépôt des bordereaux d'estimations budgétaires produit par monsieur Adil Lahnichi, Ing. M. ing. de la MRC de Maskinongé.

### 10.4 RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'AQUEDUC : ESTIMATION DES COÛTS RUE SAINT-LOUIS

Suivi du dossier et dépôt du bordereau d'estimation budgétaire produit par monsieur Adil Lahnichi, Ing. M. ing. de la MRC de Maskinongé.



## 11. RÉSOLUTIONS – URBANISME :

### 11.1 DEMANDE DE PIIA POUR SITE DU PATRIMOINE : FABRIQUE DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON POUR LES FENÊTRES DU PRESBYTÈRE

**CONSIDÉRANT** la demande de PIIA demandée par la Fabrique de Saint-Élie-de-Caxton pour l'immeuble situé au 2410, avenue Principale, visant à remplacer les fenêtres d'origine du deuxième étage en bois par des fenêtres en PVC;

**COMPTE TENU** que cette demande répond aux besoins de diminuer les coûts d'énergie du bâtiment ainsi que l'entretien annuel relié à la fenestration de bois.

**COMPTE TENU** que la Fabrique de Saint-Élie-de-Caxton dispose d'un budget très limité et que la différence du coût pour un nombre de 21 fenêtres est significative.

**COMPTE TENU** que le coup d'œil du bâtiment ne sera pas affecté par la modification du matériau :

#### **RÉSOLUTION 2017-05-144**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SÉBASTIEN HOULE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'ACCEPTER** la demande de la Fabrique de Saint-Élie-de-Caxton pour remplacer les fenêtres d'origine du deuxième étage en bois par des fenêtres en PVC suite aux recommandations du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) selon la résolution 2017-04-03 dans le cadre du PIIA de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.

Adoptée

### 11.2 DEMANDE DE PIIA : AFFICHAGE À L'IMMEUBLE DU 421 RUE SAINT-LOUIS

**CONSIDÉRANT** la demande de PIIA demandée par monsieur Jean-Daniel Rochat pour l'immeuble situé au 421, rue Saint-Louis, visant à installer de l'affichage commercial sur la propriété;

**COMPTE TENU** que cette demande ne répond pas aux critères et objectifs du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale :

#### **RÉSOLUTION 2017-05-145**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SÉBASTIEN HOULE  
APPUYÉ PAR MADAME HEIDI BELLERIVE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'ACCEPTER en partie** la demande de PIIA demandée par monsieur Jean-Daniel Rochat, soit :

D'installer un autocollant dans la fenêtre du bureau d'accueil tel que présenté suite aux recommandations du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) selon la résolution 2017-04-04 dans le cadre du PIIA de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.

QU'une nouvelle demande soit présentée concernant l'enseigne située en bordure de la rue.

Adoptée

**11.3 DEMANDE DE PIIA : RÉNOVATION DE LA FAÇADE DU 2382 AVENUE PRINCIPALE**

**CONSIDÉRANT** la demande de PIIA demandée par monsieur Gilles Garceau pour l'immeuble situé au 2382, avenue Principale, visant à remplacer certaines sections briquelées de la façade par des planches de bois verni;

**COMPTE TENU** que cette demande répond aux critères et objectifs du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale :

**RÉSOLUTION 2017-05-146**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SÉBASTIEN HOULE  
APPUYÉ PAR MADAME RITA DESCHÊNES  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'ACCEPTER** la demande de PIIA demandée par monsieur Gilles Garceau, soit :

Remplacer les sections briquelées présentées au plan par des planches de bois horizontal et verni suite aux recommandations du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) selon la résolution 2017-04-05 dans le cadre du PIIA de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.

Adoptée

**11.4 DEMANDE DE PIIA : RÉNOVATION DU 2401 AVENUE PRINCIPALE**

**CONSIDÉRANT** la demande de PIIA demandée par madame Anne-Claude Hébert-Moreau pour l'immeuble situé au 2401, avenue Principale, visant à remplacer les fenêtres d'origine du deuxième étage par le même modèle que ceux du premier étage et de remplacer la porte principale.

**COMPTE TENU** que cette demande répond aux critères et objectifs du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale :

**RÉSOLUTION 2017-05-147**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SÉBASTIEN HOULE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'ACCEPTER** la demande de PIIA demandée par madame Anne-Claude Hébert Moreau, soit :

Remplacer les fenêtres de bois du deuxième étage par des fenêtres à guillotine de PVC du même modèle qu'au premier étage et de remplacer la porte d'entrée principale par le modèle présenté au Comité Consultatif d'Urbanisme et ce, suite aux recommandations du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) selon la résolution 2017-04-07 dans le cadre du PIIA de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.

Adoptée

**11.5 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2017-01 : IMMEUBLE DU 1200 CHEMIN DES LACS-LONGS**

**CONSIDÉRANT** la demande de dérogation mineure présentée par monsieur Paul Newsbury et madame Liliane Trépanier pour l'immeuble situé au 1200, chemin des Lacs-Longs, visant à régulariser des travaux présumément exécutés de bonne foi et pour lesquels le permis de construction 2007-015 a été émis;

**CONSIDÉRANT** que lors de la construction le remblai prévu au niveau du sous-sol n'a pu être réalisé par la présence du roc;

**CONSIDÉRANT** que le bâtiment respecte la hauteur maximale prévue à la réglementation;

**COMPTE TENU** que cette demande répond aux critères de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**RÉSOLUTION 2017-05-148**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SÉBASTIEN HOULE  
APPUYÉ PAR MADAME HEIDI BELLERIVE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'ACCEPTER** la demande de dérogation mineure de monsieur Paul Newbury et madame Liliane Trépanier, soit :

Rendre réputé conforme au règlement de zonage 2010-0112 la construction de 2.5 étages au lieu des 2 étages prescrits à la grille de spécifications 235-REC du règlement de zonage et ce, suite aux recommandations du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) selon la résolution 2017-04-08.

Adoptée

**11.6 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2017-02 : CHEMIN DES PIONNIERS, LOT 4 194 318**

**CONSIDÉRANT** la demande de dérogation mineure présentée par madame Suzanne Dufresne et monsieur Yves Lebrun pour le lot 4 194 318 visant à autoriser la construction d'un garage sur un terrain vacant;

**CONSIDÉRANT** que le terrain vacant est situé en façade du terrain bâti des propriétaires de l'autre côté de la route;

**CONSIDÉRANT** que le terrain bâti des propriétaires est bordé par un cours d'eau et un lac et a une superficie de 1326.8 mètres carrés;

**CONSIDÉRANT** que la superficie disponible pour y bâtir un garage et une nouvelle installation septique est restreinte par les bandes de protection riveraine et les marges de recul;

**CONSIDÉRANT** que la localisation du garage sur le terrain vacant permettra en tout temps la construction d'une unifamiliale;

**CONSIDÉRANT** que dans le secteur adjacent se trouvent des bâtiments secondaires construits sur des terrains vacants;

**CONSIDÉRANT** que l'esthétique du bâtiment est d'allure résidentielle et que les dimensions respectent les dimensions minimales d'un bâtiment principal.

**COMPTE TENU** que cette demande répond aux critères de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**RÉSOLUTION 2017-05-149**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SÉBASTIEN HOULE  
APPUYÉ PAR MADAME RITA DESCHÊNES  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'ACCEPTER** la demande de dérogation mineure de madame Suzanne Dufresne et monsieur Yves Lebrun, soit :

Rendre réputé conforme au règlement de zonage 2010-0112 la construction d'un bâtiment secondaire sur un terrain vacant et ce malgré l'article 4.7 de ce même règlement et ce, suite aux recommandations du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) selon la résolution 2017-04-09.

Adoptée

**11.7 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2017-003 : AVENUE DU GRAND-HÉRON,  
3 983 521**

**CONSIDÉRANT** la demande de dérogation mineure présentée par madame Louise Grenier pour la succession Rolande Garceau pour le lot 3 983 521 visant à réduire la ligne de rive d'un lot à 36.89 mètres plutôt que 40 mètres et réduire la distance du corridor riverain à 96.92 mètres plutôt que 100 mètres afin de permettre la création de 2 lots constructibles.

**CONSIDÉRANT** que les lots projetés sur le plan projet portant la minute 13 654 sont situés sur une rue cadastrée;

**CONSIDÉRANT** que la distance du corridor riverain est diminuée de moins de 4 mètres et que les terrains sont entièrement boisés et vierges;

**CONSIDÉRANT** que le plan d'urbanisme de la municipalité préconise que l'accès au plan d'eau pour le plus grand nombre de citoyens soit priorisé;

**CONSIDÉRANT** que la succession Rolande Garceau est propriétaire des lots 3 983 526, 3 983 523, 3 984 491 et du futur lots #5 du projet portant la minute 13 654;

**COMPTE TENU** que cette demande répond aux critères de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**RÉSOLUTION 2017-05-150**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SÉBASTIEN HOULE  
APPUYÉ PAR MADAME CHARLINE PLANTE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'ACCEPTER** la demande de dérogation mineure de madame Louise Grenier pour la succession Rolande Garceau, soit :

Réduire le corridor riverain à 96.92 mètres demandés par madame Louise Grenier pour la succession Rolande Garceau.

**Conditionnellement** à la création d'un lot de 5 mètres de largeur qui servira d'accès à la rivière pour les lots suivants : 3 983 491, 3 983 523, 3 983 526, 3 983 524 et le lot #5 du plan projet portant le minute 13 654;

La création de ce lot entraînera des modifications quant à la façade au chemin de l'un des lots #1 à 4 en deçà du 50 mètres prévu.

Sur réception du plan modifié, une nouvelle résolution sera adoptée indiquant les mesures réelles pour compléter le processus de dérogation.

Le tout suite aux recommandations du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) selon la résolution 2017-04-10.

Adoptée

## **12. DIVERS/AFFAIRES NOUVELLES :**

### **12.1 ACQUISITION BÂTIMENT CAISSE DES JARDINS – SUIVI DU DOSSIER**

Monsieur le Maire mentionne que le transfert de l'immeuble est prévu vers le 10 mai 2017.

### **12.2 MRC DE MASKINONGÉ : COUR MUNICIPALE SURPLUS D'EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2016**

La municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a reçu la somme de 1 638.30\$.

### **12.3 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR LE CONTRÔLE QUALITATIF PROJET 2016-110 RESURFAÇAGE ROUTE DES LACS**

**ATTENDU QUE** des offres de service pour le contrôle qualitatif ont été demandées, par le biais de monsieur Adil Lahnichi, ing., M. ing. du service technique de la MRC de Maskinongé;

**ATTENDU QUE** trois soumissionnaires ont déposé une soumission, soit :

- SNC-LAVALIN au montant de 1 945.20 \$ plus les taxes applicables
- EXP. au montant de 2 354.00 \$ plus les taxes applicables
- GHD au montant de 1 950.00 \$ plus les taxes applicables

### **RÉSOLUTION 2017-05-151**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CHARLINE PLANTE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'ACCEPTER** la plus basse soumission conforme, soit celle de SNC-LAVALIN datée du 1<sup>er</sup> mai 2017, au montant de 1 945.20 \$ plus les taxes applicables, conformément au bordereau de soumission signé par madame Johanne Lemay ing. chargée de projet pour l'entreprise.

Adoptée

**12.4 AUTORISATION POUR L'ACHAT DE CHANDAILS POUR LE PERSONNEL ET LES BÉNÉVOLES DU TOURISME INCLUANT LE PERSONNEL DU CAMP DE JOUR (600\$).**

**ATTENDU QUE** des soumissions ont été demandées pour faire l'achat de chandails pour le personnel et les bénévoles du tourisme et du camp de jour;

**ATTENDU QUE** deux soumissions ont été reçues, soit :

- Productions ELKA au montant de 453.00 \$ plus les taxes applicables
- Plante Sports Excellence. au montant de 478.44 \$ plus les taxes applicables

**RÉSOLUTION 2017-05-152**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME HEIDI BELLERIVE  
APPUYÉ PAR MADAME RITA DESCHÊNES  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'ACCEPTER** la soumission de Promotion ELKA reçue le 1<sup>er</sup> mai 2017 tel que décrit sur le document en tenant compte de l'ajout des chandails requis pour les étudiants du camp de jour; pour un montant maximal de 600\$ taxes incluses est autorisé.

Adoptée

**12.5 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA FABRIQUE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON AU MONTANT DE 10 000 \$**

**ATTENDU QUE** la Fabrique Saint-Élie-de-Caxton s'adresse au conseil municipal pour demander une aide financière au montant de 10 000 \$ pour aider à l'entretien de ses bâtiments et infrastructures;

**RÉSOLUTION 2017-05-153**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SÉBASTIEN HOULE  
APPUYÉ PAR MADAME RITA DESCHÊNES  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'ACCEPTER** la demande d'aide financière de la Fabrique Saint-Élie-de-Caxton au montant de 10 000.00 \$ pour aider à l'entretien de leurs bâtiments et infrastructures.

Adoptée

**12.6 SOUMISSION DE RÉNOFLEX INC. POUR L'ENTRETIEN DES GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ**

**ATTENDU QU'**il est nécessaire de procéder à l'entretien et à la réparation des glissières de sécurité sur notre réseau routier;

**RÉSOLUTION 2017-05-154**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CHARLINE PLANTE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LOUIS FRAPPIER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

**D'ACCEPTER** la soumission de Rénoflex inc. (9065-5267 Québec inc.) totalisant la somme de 4 500.00 \$ + les taxes applicables tel que décrit dans le bordereau de soumission daté du 27 avril 2017.

Adoptée

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS :**

**Raouf Gargouri**

Renouvellement du contrat de travail de Mario Samson, utilisation camion travaux publics.

**Johanne Pinard**

Demande information concernant l'item 12.6 glissières de sécurité.

**Gilles Garceau**

Est-ce que mon commerce a sa place à Saint-Élie-de-Caxton?

**Johanne Pinard**

Demande explication concernant l'article 12.2 Cour municipale surplus d'exercice.

**Raouf Gargouri**

La directrice générale aura-t-elle la responsabilité des ressources humaines?

**Michel Brodeur**

Une demande de support financier a été déposée en janvier, a-t-elle été traitée?

**Marcel Labrie**

Est-il possible de mettre moins de neige sur mon terrain et près des fenêtres?

**Raouf Gargouri**

Pourquoi le rapport financier du vérificateur n'a pas encore été déposé ?

**Réjean Riopel**

Demande au conseil municipal d'être tolérant avec les commerces de la municipalité.

**14. PÉRIODE DE SUGGESTIONS :**

Aucune suggestion

**15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :**

Le conseiller Sébastien Houle propose de lever l'assemblée à 21 h 10.

---

Réjean Audet, Maire

---

Manon Shallow  
Directrice générale et Secrétaire-Trésorière